

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF140

présenté par
Mme Hai, rapporteure

ARTICLE 12

À l'alinéa 8, supprimer le mot :

« fournis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.